Sermaise

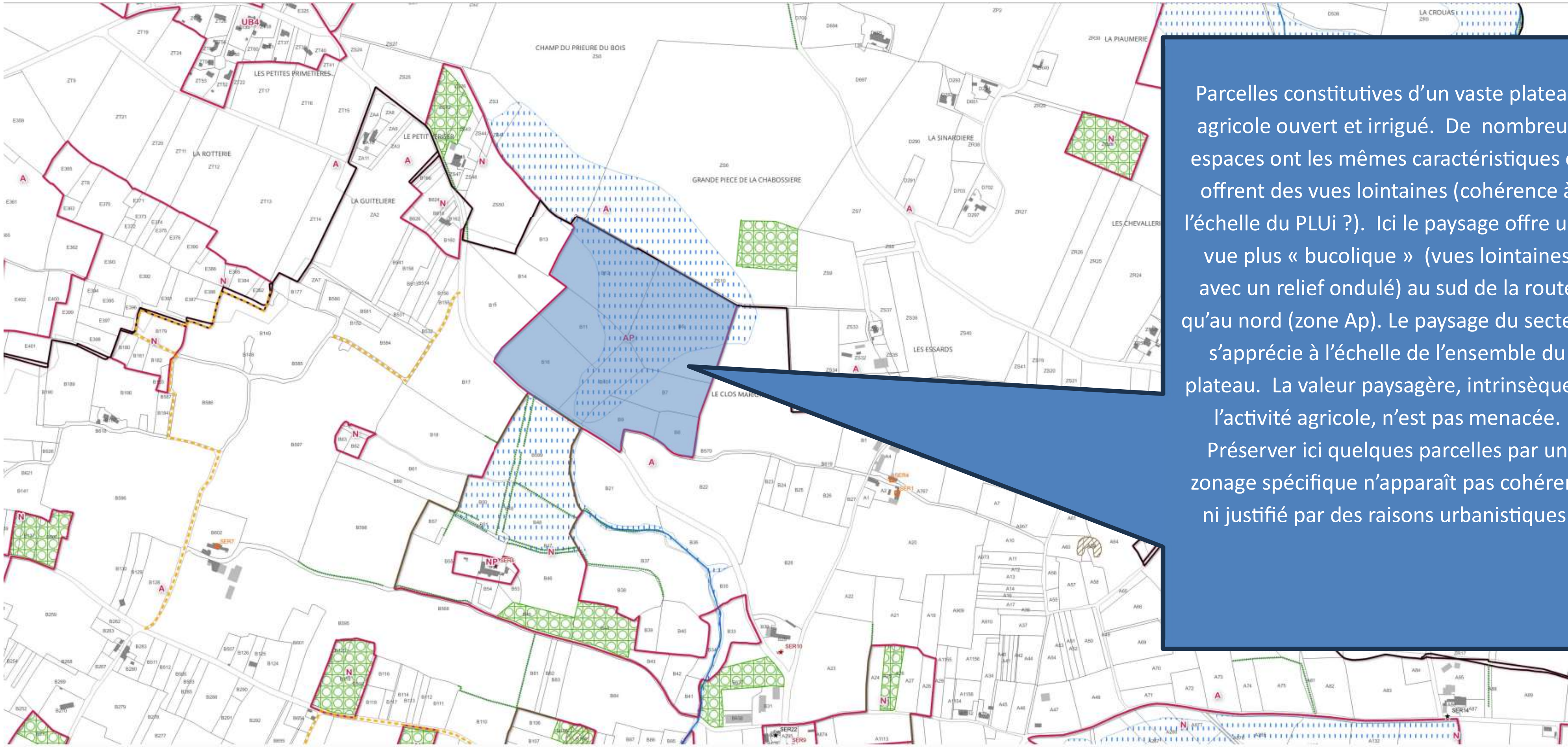

Parcelles constitutives d’un vaste plateau agricole ouvert et irrigué. De nombreux espaces ont les mêmes caractéristiques et offrent des vues lointaines (cohérence à l’échelle du PLUi ?). Ici le paysage offre une vue plus « bucolique » (vues lointaines avec un relief ondulé) au sud de la route qu’au nord (zone Ap). Le paysage du secteur s’apprécie à l’échelle de l’ensemble du plateau. La valeur paysagère, intrinsèque à l’activité agricole, n’est pas menacée. Préserver ici quelques parcelles par un zonage spécifique n’apparaît pas cohérent ni justifié par des raisons urbanistiques.